

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

La situation en Europe

Que sera le siècle prochain ? Nul ne saurait le dire ; c'est le secret de l'avenir. Ce que l'on peut affirmer, toutefois, c'est que la situation actuelle de l'Europe, tant au point de vue politique et social qu'au point de vue moral et intellectuel, laisse beaucoup à désirer, et inspire au penseur des sentiments de tristesse et des réflexions qui n'ont rien de rassurant pour l'avenir.

Assistons-nous, comme quelques-uns l'affirment, à un commencement de décadence de notre civilisation tant vantée ! Nous l'ignorons. Ce qui est certain, cependant, c'est que le siècle qui finit a vu se produire, en Europe, des faits qui accusent une décadence morale incontestable.

Nous vivons à une époque où le froid égoïsme et l'amour bête de l'argent règnent en maîtres et semblent avoir éteint dans les âmes, tout sentiment généreux. Où sont les grands élans du cœur, les utopies fécondes, les dévouements sans calcul égoïste et ces bouillonnements impétueux et généreux des foules pour le triomphe du droit contre l'injustice, de la légalité contre l'illégalité, de la liberté contre la tyrannie ?

Aujourd'hui nous vivons dans une sorte d'atonie morale. Les caractères étioles sont sans ressort et les volontés débiles et veules ignorent les résistances indignées et se courbent comme de frêles roseaux devant le fait accompli.

Cet état de choses est général.

Aussi, voyez quelles en sont les déplorable conséquences chez tous les peuples de l'Europe. La décadence s'affiche partout avec une désolante uniformité.

Voyez la Turquie ne compte plus. Malgré ses récentes victoires sur la Grèce, l'homme malade n'a pas fait un pacte nouveau avec la vie, car tous les hommes politiques considèrent sa fin comme prochaine. La situation de la Grèce n'est guère meilleure malgré l'énergie dont elle a fait preuve dans la guerre contre les Turcs.

En Espagne, la situation est encore pire. Dépouillée, ruinée par les Etats-Unis d'Amérique, l'Espagne s'est courbée devant le fait accompli.

L'Italie, battue à Adoua par les nègres de Ménélik a été obligée d'abandonner l'Abyssinie où elle s'était flattée de se tailler une colonie. Cette humiliation, elle l'a subie, avec peine ; mais elle a été obligée de l'accepter et de passer sous les fourches caudines du Négus.

L'Autriche, autrefois si puissante, épuise ce qui lui reste de forces en des querelles intestines et des rivalités entre les divers peuples qui la composent. Sa situation est telle que l'on considère comme possible une dislocation de l'empire à la mort de François-Joseph.

L'Angleterre, si orgueilleuse, si fière de sa puissance navale, se fait battre par une poignée de paysans africains, énergiques et résolus à défendre leurs droits et leur liberté.

L'empire allemand est battu en brèche par le socialisme qui le mine sourdement. Jadis, Guillaume II s'était flatté de faire

marcher l'Europe. Que fait-il actuellement ? Rien.

A la France, on reproche d'avoir baissé pavillon à Fachoda devant les prétentions de l'orgueilleuse Albion. Mais ce qu'on pourrait lui reprocher avec plus de raison et d'à propos, ce sont les rivalités de partis et les scandales qui causent tant de tristesse à ses amis, à ceux qui ont souci de son avenir.

Espérons que le siècle qui vient sera meilleur sous tous les rapports que celui qui se termine.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 Janvier 1900

Présidence de M. Turigny, doyen d'âge.
M. Turigny, préside, comme doyen d'âge malgré qu'il soit plus jeune que M. Boyssset.
C'est un ancien boulangiste, actuellement nationaliste ; le discours qu'il a prononcé a fait la joie des droitiers et des nationalistes. La gauche en riait.

Cette séance a été consacrée à l'élection du président de la Chambre, des vice-présidents, des secrétaires, des questeurs.

Pour l'élection du président, 2 candidats étaient en présence : MM. Brisson et Deschanel. Voici le résultat : Votants, 534 ; bulletins blancs ou nuls, 4 ; suffrages exprimés, 530 ; majorité absolue, 266.

Ont obtenu :
MM. Brisson, 220 voix.
Deschanel, 308 id. élu.
Divers 2.

M. Deschanel est proclamé président de la Chambre pour la session de 1900, au milieu des applaudissements de la droite, des nationalistes et des huées de la gauche.
Scrutin pour l'élection de 4 vice-présidents.
Ont obtenu : MM. Maurice Faure, 322 voix ; Cochery, 316 ; Mesureur, 289 ; Aymard, 281 ; de Malvy, 179.

Les quatre premiers sont élus.
Voici le résultat du scrutin pour l'élection de 8 secrétaires :
Ont obtenu : MM. Bompard, 320 voix ; Claude Rajon, 319 ; Brindeau, 317 ; Masse, 305 ; Fleury-Ravarin, 292 ; Binder, 280 ; vicomte Cornudet, 280 ; Breton (du Cher) 223.

Les huit candidats sont élus : M. Binder représente la droite, M. Breton, le parti socialiste.

Résultat du scrutin pour l'élection de 3 questeurs :
Ont obtenu : MM. Lechevallier, 324 voix ; Guillemet, 313 ; Gustave Rivet, 311 ; les 3 candidats sont élus.

M. Tourgnol n'a obtenu que quelques voix. La séance est levée.

Sénat

Séance du 9 Janvier 1900

Présidence de M. Wallon, doyen d'âge.
Comme la Chambre, le Sénat va procéder à l'élection du président et de son vice-président provisoires jusqu'au renouvellement triennal.
M. Wallon prononce un discours ; puis on passe au vote ; mais, peu de sénateurs sont présents, et le quorum n'est pas atteint.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, les sénateurs arrivent, et sont cette fois en nombre pour procéder aux élections.

Le scrutin pour le président provisoire a donné le résultat suivant :
Votants, 103 ; suffrages exprimés, 100 ; majorité absolue, 51.

Ont obtenu : MM. Fallières, 89 voix ; Peytral, 6 ; Franck-Chauveau, 4 ; Magnin, 1.
M. Fallières est élu.

Scrutin pour le vice-président :
Ont obtenu : MM. Magnin, 81 voix ; Franck-Chauveau, 15 ; Demôle, 1 ; de Verninac, 1.
M. Magnin est élu.

M. Barodet dépose une proposition tendant à l'abolition de la peine de mort. « Inaugurons, dit-il, le 20^e siècle par un grand acte de justice humanitaire. »

La proposition est renvoyée à la commission d'initiative. Puis le Sénat s'ajourne au 1^{er} février. Et la séance est levée.

APRÈS LE PROCÈS

Le Ruban de Déroulède

Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, dans sa séance de mardi, s'est occupé du cas de M. Déroulède. Il n'a pu prendre de résolution définitive, dix membres seulement étant présents, et le gouvernement ne l'ayant pas encore saisi directement de l'affaire. Mais, en attendant, par six voix contre quatre, il a décidé de ne pas rayer M. Déroulède des cadres, le jugement de la Haute Cour n'ayant pas visé la radiation. Cette affaire va, d'ailleurs, faire l'objet d'un examen de la part du gouvernement.

« Le Journal » dit que Jules Guérin devra être prochainement ramené à Paris en raison des procès correctionnels qui lui sont intentés et pour lesquels, naturellement, sa présence est indispensable.

En attendant, Guérin adresse de Clairvaux à M. Drumont et à ses camarades de « la Libre Parole » une lettre où il déclare que, malgré la longueur de la captivité, malgré les persécutions juives, il ne désespérera jamais de sa cause, parce qu'elle est belle et légitime, et qui se termine par l'inévitable cri de : « Vive l'armée ! A bas les juifs ! »

Au Transvaal

Cette semaine a été assez calme. Les belligérants s'en sont tenus à quelques reconnaissances, à quelques escarmouches sans importance.

Ce qui cependant ne laisse pas supposer que les choses vont en rester là.

Les Anglais préparent et envoient toujours de nouveaux renforts et ne paraissent nullement disposés à une trêve. Ils veulent lutter jusqu'au bout, espérant, grâce à leur opiniâtreté, à leur nombre, écraser le vaillant petit peuple Boër.

C'est ainsi que les journaux rapportent que le roi des Belges ayant écrit à la reine Victoria pour lui demander si le moment n'était pas opportun pour offrir une médiation, aurait reçu une réponse négative.

Les Anglais veulent la victoire. L'auront-ils ? jusqu'ici ils n'ont pas à s'en louer.

D'autre part, les Boërs reçoivent de tous côtés des marques de sympathie de tous les pays d'Europe.

Quelques secours, cependant, feraient mieux leur affaire, d'autant plus que le bruit dit-on, est confirmé que le général Joubert a été victime d'un accident sérieux, et qu'il ne peut, par suite, plus prendre aucune part aux opérations de campagne.

INFORMATIONS

Manifestation démocratique

Hier soir, le Comité d'action pour les réformes républicaines, avait convié ses adhérents à un punch offert aux anciens présidents des groupes radicaux et radicaux socialistes de la Chambre.

A cette réunion qui avait lieu au Grand Vefour, assistaient un grand nombre de conseillers municipaux, de sénateurs, de députés.

M. Mesureur, présidait, assisté de MM. Abeille et Aimond.

M. Léon Bourgeois a prononcé un grand discours politique.

Une bourse « Delcassé »

Le comité de la Croix-Rouge russe, au-

quel M. Delcassé avait fait parvenir un don, s'est montré particulièrement touché de cette nouvelle preuve de sympathie qui existe entre les deux pays. Le comité a décidé qu'une bourse portant le nom du ministre français des affaires étrangères, serait fondée à l'asile-école industrielle pour les invalides et les estropiés.

Mort d'un amiral

On annonce à Paris la mort du contre-amiral Forget, délégué à l'âge de soixante-dix ans. Les obsèques auront lieu le 14 janvier. Le défunt était le beau-père du colonel Klobb.

Hommage à Emile Zola

L'Aurore annonce qu'une délégation de journalistes anversoises a remis dernièrement à M. Zola, en mémoire de son intervention dans l'affaire Dreyfus, un exemplaire d'un tirage artistique et de grande valeur de son article « J'accuse » et de l'arrêt de la Cour de cassation. Cet exemplaire était accompagné d'une adresse portant cinquante signatures.

L'association des étudiants

A une réunion générale tenue mardi par l'Association des étudiants, une interpellation avait été déposée au sujet de la visite récente de M. Loubet au siège de l'Association. Mais dès que le tour de sa discussion fut venu, un membre de l'assemblée se leva et déposa une motion préjudicielle, dont voici le texte :

« L'assemblée générale de l'Association des étudiants, constatant que l'invitation au président de la République ne constitue pas un acte politique, approuve la conduite du comité à cette occasion, et décide que la question ne sera pas discutée. »

Cette motion a été adoptée presque à l'unanimité.

La « Croix » contre M. Millerand

Le Procès en dommages-intérêts intenté à M. Millerand, ministre du commerce, par l'abbé Ardant, directeur de la Croix de Limoges, et qui devait être plaidé hier, devant la 1^{re} chambre du tribunal civil, par M^e Joseph Ménard, a été remis à huitaine.

Contre Esterhazy

Hier ont commencé à la première chambre du tribunal, les débats du procès intenté par le prince Esterhazy, au commandant Walsin-Esterhazy et à M. Christian-Esterhazy pour leur défendre de porter le nom de Esterhazy, le titre de comte et ses armoiries. Le prince Esterhazy était représenté par M^e Décori ; M. Christian Esterhazy, par M^e Herbin ; quant à l'ex-commandant, il a fait naturellement défaut.

Le cas de J. Guérin

La neuvième Chambre de Paris, présidée par M. Rouleau, a remis hier à deux mois, un procès en diffamation intenté par Jules Guérin aux Droits de l'Homme, pour permettre au plaignant d'être assisté d'un tuteur, ce que rend obligatoire, sa situation actuelle d'interdit résultant de la condamnation à la détention prononcée contre lui.

Le candidat Coppée

Le Figaro publie une lettre qu'écrivait, en 1893, François Coppée, et dont la reproduction est plutôt piquante, au moment où son auteur va se porter candidat à une élection législative :

— Non, non, disait M. Coppée, je n'irai pas grossir cette bande de parlementaires qui m'ont tout l'air d'être pourris jusqu'aux

moelles et qui ont singulièrement accéléré, depuis vingt ans, la décadence de mon malheureux pays. Moi, député! Non, mais me voyez-vous me vautrant dans le « sein de la commission » et quillant sur les ministres comme sur les poupées du jeu de massacre à la foire de Neuilly? Moi qui, malgré l'usure de la vie, ai gardé dans le cœur quelques bonnes tendresses et quelques généreuses colères; moi qui suis resté un patriote naïf, j'irais me noyer dans les torrents de la salive politique, me confondre dans la tourbe de ces bavards et de ces imposteurs? Allons donc! Jamais de la vie!

Sic transit..... Il est vrai que ce n'est pas par ambition, que Coppée se présente..... C'est pour son frère cadet, Paul Déroulède. C'est par sacrifice pour le grand patriote.....

Contre les Assomptionnistes

On croit savoir que l'instruction ouverte contre les Assomptionnistes aura pour conclusion le renvoi d'une vingtaine de Pères en police correctionnelle, pour infraction à la loi sur les Sociétés.

Aux chasseurs

On a distribué mardi, aux députés, un rapport favorable fait par M. Jumel, au nom de la commission de législation fiscale chargée d'examiner un projet portant révision générale des prix de vente des poudres de chasse.

Dans ce projet, les tarifs ont été calculés de façon que le prix de revient d'une charge de cartouche de chasse soit sensiblement le même, quelle que soit l'espèce de poudre employée.

Exécution de Louise Masset

Louise Masset, condamnée à mort pour le meurtre de son enfant illégitime, a été exécutée, mardi matin, dans l'intérieur de la prison de Newgate à Londres. A sept heures, la foule a commencé à se rassembler aux abords de la prison, et, à neuf heures, le nombre des personnes présentes pouvait être évalué à 2 ou 3,000. Dans cette foule, on remarquait très peu d'étrangers. Quelques secondes après le dernier coup de neuf heures, le drapeau noir apparut au-dessus de la prison, annonçant que Louise Masset avait expié son crime. L'apparition du drapeau fut accueillie par les applaudissements de la foule qui, très calme cependant, s'est dispersée aussitôt.

Depuis dimanche, jour où la décision définitive du secrétaire de l'intérieur avait été communiquée à Louise Masset, cette dernière était restée dans un état d'abattement absolu. Elle s'était mise au lit, la veille, un peu après dix heures, et avait passé une nuit très agitée. Elle s'est levée le matin, à six heures; ses traits étaient décomposés, mais elle ne manifestait pas le moindre symptôme de frayeur à la pensée de sa fin prochaine. Elle a touché à peine son déjeuner composé de thé, de pain et de beurre. Elle s'est livrée sans résistance à la dernière

toilette, et, au soulagement de tous, elle a confessé son crime. Ses derniers mots ont été : « Le châtement que je suis sur le point de subir est juste; maintenant, ma conscience est nette. » Elle a marché à l'échafaud sans aide. La mort semble avoir été instantanée.

Le crime de Latour-d'Ouzals

Marli, ont commencé devant la cour d'assises du Tarn, les débats de l'affaire Julien, ce jeune homme qui assassina, dans le courant du mois d'octobre dernier, sa maîtresse Félicie Ducoisseau, dont il dépeça le cadavre qu'il jeta dans le fourneau de la buanderie.

Les débats se sont terminés hier, par la condamnation de Julien à 5 ans de réclusion.

CHRONIQUE LOCALE

Patronage de jeunes filles

M. Suquet, professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs, fera dimanche prochain, 14 janvier, une causerie sur les « Mémoires du général de Marbot ».

C'est à l'Ecole Normale d'Instituteurs, au local ordinaire des réunions hebdomadaires du Patronage, qu'aura lieu cette conférence.

Elle commencera à cinq heures du soir très précises.

Causerie de l'Hôtel de Ville

Les causeries de morale reprendront samedi prochain 13 Janvier à 8 h. 1/2 du soir.

M. Darbon, professeur de philosophie au Lycée Gambetta, traitera le sujet suivant : « Schopenhauer et la doctrine du Mal Universel. »

Au 7^e de ligne

Sur le tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur, que publie l'« Officiel » nous relevons le nom de M. Burckhard, lieutenant au 7^e de ligne.

Pour la médaille militaire, MM. Franc, Darrieu et Tisné, adjoints au 7^e de ligne.

Pour les pauvres

La compagnie d'Orléans vient de faire remettre à M. le Maire de Cahors la somme de 250 francs, pour les pauvres de la commune.

Cette somme a été immédiatement versée au Bureau de Bienfaisance de notre ville.

Eden-Cirque

Ce soir, à 8 heures 1/2, la direction de l'Eden-Cirque donne une autre grande représentation au bénéfice des cantines scolaires, avec le gracieux concours de « l'Avenir Cadurcien. »

Le Prévoyant français

MM. les sociétaires de la 48^e section sont informés que l'assemblée générale aura lieu dimanche prochain 14 janvier à deux heures

du soir, dans une des salles de l'hôtel de ville.

Nous rappelons aux sociétaires que cette réunion est obligatoire et qu'en cas d'absence non justifiée, les articles 37, 38 et 39, des statuts leur seront très rigoureusement appliqués.

Les Prévoyants de l'Avenir

Société civile de Retraites
Situation au 31 Décembre 1899
Capital..... 28,496,260 »
Sociétaires existants..... 251,320
Sections (France et Colonies). 1,358

Les membres de la 405^e section sont informés que l'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 28 janvier courant, à 4 heures du soir, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Nous rappelons aux sociétaires que les absents seront frappés d'une amende.

Musique du 7^me de ligne

PROGRAMME DES 11 ET 14 JANVIER 1900
Retour au camp, (allegro) Strobl.
Zampa, (ouverture) Hérold.
Le désert, (fragments) F. David.
La Féria Lacôme.
A Les Toros
B La Réja
C La Zarguela.
Sylvia, cortège de Bacchus Delibes.
De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 11 janvier 1900
Mariage
Parazines Henry, cordier, et Berbié, Marguerite, sans profession.

Décès
Guishard Guillaume-Alix propriétaire, 84 ans, rue du Bousquet, 8.

Arrondissement de Cahors

LAUZÈS. — Par décret du ministre du commerce et de l'industrie, la médaille d'argent des postes et télégraphes est décernée à M. Calvet, facteur rural à Lauzès.

Arrondissement de Figeac

CAPDENAC. — Par décret du ministre du commerce et de l'industrie, la médaille d'argent des postes et télégraphes a été décernée à M. Théron, entreposeur à la Gare de Capdenac.

SAINT-CÉRÈ. — Acte de probité. — M. Layrac, employé à la brasserie Murat, trouva, ces jours derniers, sur la route de Bretenoux, un porte-monnaie contenant une certaine somme et s'empressa de le remettre à la mairie de Saint-Céré, où son propriétaire, un marchand-forain, est allé le réclamer.

— Prévoyants de l'avenir. — Nous croyons devoir rappeler à ceux de nos lec-

teurs qui font partie de cette Société, que la réunion annuelle aura lieu à la mairie, le 28 janvier, à trois heures de l'après-midi.

— Subvention. — M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'accorder une subvention de 50 fr. à la société musicale de notre ville.

— Foire du 6 janvier. — Cette foire a été très importante, beaucoup d'affaires se sont traitées sur le marché :

Grains : Le froment s'est vendu de 10 à 11 fr. le sac de 80 litres; le seigle, de 7 à 8 fr.; l'avoine, de 5 à 5 fr. 75; le sarrasin, de 8 à 8 fr. 50; le maïs, de 9 à 9 fr. 50; les pommes de terre de 1,50 à 2 fr. 50; les châtaignes, de 3,40 à 3 fr. 80; les cerneaux, de 80 cent. à 1 fr. le kilo.

Bestiaux : Les veaux, de 75 à 95 cent. le kilo; les moutons, de 20 à 35 fr. pièce; les porcelets de 15 à 40 fr. pièce; les bœufs de 300 à 6 fr. la paire.

— Taxe du pain. — Par suite de la baisse du blé, la nouvelle taxe établit le prix du pain à : 1^{re} qualité, 25 cent. le kilo; 2^e qualité, 20 cent.; 3^e qualité, 18 c.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Vœu. — Nous croyons être l'écho fidèle des désirs de tous les amateurs de la pédale, dont le nombre est légion dans la contrée, en priant M. Radet, le nouveau et sympathique Ingénieur des Ponts-et-Chaussées de l'arrondissement, de vouloir bien donner des instructions, si l'en existe déjà à ce sujet, aux agents placés sous ses ordres, afin qu'une voie de soixante centimètres environ soit ménagée, sans empierrement, sur un des côtés de toutes nos routes, pour permettre la circulation des bicyclettes par les belles journées de la mauvaise saison.

C'est une lacune qui mérite à tous égards la bienveillante attention de l'Administration en raison de la part contributive d'impôt que nous acquitons et des grands services rendus, par ce nouveau sport si universellement répandu, à toutes les classes de la société.

Un fervent, A. VELO.

— Echos de la foire des Rois. — Selon nos prévisions, la foire a été très populeuse, mais médiocrement bonne.

Beaucoup de cochons se sont bien vendus durant les deux jours. Beaucoup de bœufs également mais peu de ventes. Peu de marchands pour trop de marchandise, d'où tendance à la baisse et transactions difficiles.

Le soir de la foire, la femme Barras, de la commune de Nozac, allait monter dans le train de 7 h. 53 pour rentrer chez elle, lorsqu'à peine installée dans un compartiment elle porta la main à la poche de sa robe et constata avec stupeur — on se le figure aisément — l'absence de son porte-monnaie contenant le produit de la vente de porcs, 300 francs, environ. Elle l'avait encore en prenant son billet au guichet. L'a-t-elle égaré croyant le mettre à la poche ou quel-

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XI

ENCORE LE FANTÔME

Il le prit et enroula sa longue tige dans ses épais cheveux châtain.

— Portez-le, dit-il, portez-le pour moi, et je saurai que vous m'avez pardonné, Rose.

Derrière eux se fit entendre le frôlement d'une robe et l'accent profond d'une voix d'homme.

Rose s'éloigna vivement de lui, le sang lui monta à la vue de sa sœur aînée au bras du docteur Danton.

XII

LE SECRET D'AGNÈS

Le regard limpide de Kate s'arrêta sur la figure rouge et confuse de sa sœur sur le camélia blanc qu'elle avait si peu de temps auparavant donné à son fiancé, puis se tourna vers Stanford.

Ce nonchalant Anglais était aussi froid que la froide nuit d'hiver.

— Il me semble que tous deux vous auriez

pu choisir quelque autre salle dans la maison pour but de votre promenade, au lieu de venir nous interrompre, dit-il en s'avancant. Mlle Rose et moi jouissions du premier tête à tête que nous ayons eu depuis mon arrivée. Mais puisque vous êtes ici, Kate, et que nous devons, si je ne me trompe, valser ensemble...

— Vous me confiez Rose? dit Frank.
— Je n'ai pas d'autre alternative. Ayez bien soin d'elle. Adieu!

Il conduisit Kate hors de la serre tandis que Frank offrait son bras à Rose, que le sentiment de sa faute semblait encore embarrasser.

— Et je crois que vous m'avez promis de m'initier aux mystères de la valse?... Eh bien! que me voulez-vous?

Ces dernières paroles s'adressaient à un domestique qui venait d'entrer et qui semblait désirer parler.

— Je voudrais vous parler, monsieur, si vous êtes le docteur Danton.

— Qu'y a-t-il?

— Un domestique du château est ici, il apporte les compliments du capitaine Danton, qui vous prie de venir tout de suite.

Rose jeta un petit cri et serra le bras de son compagnon.

— Docteur, est-ce que papa serait malade?

— Non, mademoiselle, dit le domestique respectueusement. Ce n'est pas monsieur votre père, c'est cette jeune femme... la couturière. Thomas dit...

Il hésitait.

— Eh bien! Thomas dit quoi? fit le docteur.

— Thomas dit qu'elle a vu un fantôme!

— Un quoi?

— Un fantôme, monsieur. C'est ce que dit Thomas; et elle s'est évanouie; et il faut que vous veniez tout de suite, dit-il. Le traîneau vous attend.

— J'y vais immédiatement.

Il se tourna vers Rose et sourit de son effarement.

— Que vais-je faire de vous, mademoiselle? A qui vais-je vous donner en garde? Il faut que je prenne congé de Mme Ponsonby avant de partir.

Rose s'accrocha à son bras, ses yeux effrayés sur lui.

— Vu un fantôme!... répéta-t-elle à mi-voix. C'est la seconde fois! Docteur, le château serait-il hanté?

— Oui, hanté par l'esprit de malice sous la forme de Rose Danton, rien de plus.

— Mais c'est la seconde fois. D'abord, la vieille Marguerite, et maintenant Agnès Darling. Il y a quelque chose, bien sûr...

— Naturellement; il y a... une imagination surexcitée. Mlle Darling a vu un grand arbre couvert de neige se balancer dans le clair de lune et elle s'est évanouie. Maintenant, chère mademoiselle, ne me retenez pas plus longtemps, car, si pénible que ce soit, il me faut enfin vous quitter.

Rose lui laissa le bras libre.

— Oui, partez sans retard. Ne vous occupez pas de moi; je vais à la recherche de Kate.

Il lui fallut un certain temps pour trouver

sa sœur.

Elle dansait avec un officier anglais, et Rose dut attendre que le quadrille fût terminé.

Elle s'approcha alors de Kate, qui se tourna aussitôt vers elle avec un sourire radieux que l'étonnement fit disparaître immédiatement.

— Comme tu es pâle, Rose, qu'est-il arrivé?

— Suis-je pâle? dit Rose avec insouciance, c'est la chaleur, sans doute. Sais-tu que le docteur est parti?

— Parti, où?

— Au château, papa l'a envoyé chercher.

— Papa... Rose?

— Allons! Ne t'alarme pas, papa se porte bien, il s'agit d'Agnès Darling.

— Agnès!... Que lui est-il donc arrivé?

— Elle a vu un fantôme!

Kate tressaillit, le jeune officier ouvrit les yeux.

— Qu'est-ce que tu viens de dire, Rose?

— Elle... a... vu... un... fantôme! répéta Rose lentement, comme la vieille Marguerite, elle s'est évanouie; papa a fait demander le docteur, il y a une demi-heure.

Les couleurs se retirèrent lentement des joues de Kate, elle se leva brusquement, l'effroi peint dans ses yeux bleus dilatés.

— Rose, il faut que j'aille à la maison, il faut que je voie Agnès. Capitaine Grierson, veuillez être assez bon pour chercher M. Stanford et me l'envoyer.

Le capitaine s'éloigna rapidement; Rose la regardait, les yeux grands ouverts,

(A suivre.)

que adroit filou le lui avait-il soustrait ? Cette dernière supposition est la plus vraisemblable. A cause de l'encombrement de la gare des voyageurs, il était facile aux voleurs d'opérer au milieu de cette cohue sans trop s'exposer à être surpris.

Malgré d'actives recherches faites immédiatement par le gendarme de service et quelques voyageurs dévoués, on n'a pu retrouver le porte-monnaie.

Un marchand d'œufs de Nozac constata, en arrivant en gare de Gourdon, la disparition de son porte-monnaie contenant 50 fr. environ. Il ne peut dire au sûr s'il lui a été volé ou s'il l'a égaré.

Inutile d'ajouter qu'on n'a eu aucune nouvelle depuis, d'aucune de ces deux bourses.

SOULLAC. — Par décret du ministre du commerce et de l'industrie, la médaille d'argent des postes et télégraphes est décernée à M. Lagarde, facteur local à Souillac.

De notre correspondant de Gourdon :

LOUPIAC. — *Parricide.* — Nous apprenons à l'instant, que le 8 janvier dernier, vers onze heures du matin, le cadavre du sieur Bergougnoux, âgé de 70 ans, cultivateur au Coudercou, commune de Loupiac, canton de Payrac, a été retiré de dans une mare du hameau des Bernadoux, même commune, par le facteur, queques voisines et sa fille.

Il portait des traces de strangulation et de profondes blessures à la tête, faites avec une bûche. La boîte crânienne était brisée et la cervelle avait jailli au dehors.

Le parquet de Gourdon appelé par dépêche, s'est transporté sur les lieux, hier, 9 courant, accompagné du docteur Miffre, de Payrac, pour faire les constatations d'usage.

Le médecin, après autopsie, a conclu à un crime. La fille du défunt assistait à l'opération et est restée impassible, ce qui n'a pas peu impressionné les assistants.

Le genre de la victime, Gatignol Antoine, âgé de 29 ans, cultivateur et sa femme Marie Bergougnoux, âgée de 20, ans vivaient avec leur père et beau-père. Ils ont été arrêtés comme coupables présumés de ce crime atroce.

Il paraît qu'ils vivaient en assez mauvaise intelligence et que le vieux les ayant mis en demeure, le matin même, d'avoir à se mettre en mesure de lui payer à l'avenir la somme de cent vingt francs, montant d'une pension alimentaire qu'ils s'étaient engagés à lui solder régulièrement dans le cas où il ne pourraient continuer la vie en commun, les aurait poussés, le soir, à la rentrée du père à la maison, venant de chez un voisin veiller, à le supprimer et à l'emporter dans une mare voisine pour faire croire à un suicide et éloigner tout soupçon.

Ils ont été immédiatement conduits sous bonne escorte à la prison de Gourdon.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

LABASTIDE-MURAT. — *La foire.* — Le temps étant très mauvais, la foire de Labastide-Murat, n'a pas été très importante.

Pas de changements dans le prix des animaux aux divers foirails.

Le blé, de 10 à 11 fr.; le maïs, 7 fr.; l'avoine, 5 fr.; la volaille, 0,50 la livre; les œufs, 1 fr. la douzaine. Les marchands étalagistes qui s'étaient rendus en assez grand nombre, malgré les rigueurs du temps de la veille et du jour même, ne paraissent pas contents. Patauger dans la neige et la boue toute une nuit et ne rien faire à la foire, c'est dur en effet.

BULLETIN FINANCIER

Après un très bon début, les cotes de la Bourse de Londres sont arrivées en baisse et les hauts cours pratiqués à l'ouverture n'ont pas été maintenus en clôture.

Le mouvement d'affaires a été toutefois soutenu. Nous retrouvons le 3 0/0 à 99,87; le 3 1/2 0/0 à 102,82. La Banque de France est à 4140 Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 616. Le Crédit Foncier se traite à 705. Les Obligations Communales 3 0/0 1880 qui concourent au tirage de 318 lots par an pour une somme de 1.200.000 fr., sont avantageuses à mettre en porte-feuille car en l'achetant aux cours actuels, on fait un placement à 3,10 0/0 sans compter les chances de lots.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 1.003 et la Société Générale à 602.

Peu d'affaires sur les Chemins Français.

Le Suez à 3.510 n'a pas varié. Parmi les fonds étrangers l'Extérieure cote 66,80; l'Italien recule à 92,40; le Portugais à 22,70; le Turc est à 22,82; la Banque Ottomane à 562.

Le Russe 3 0/0 1891 est en hausse à 86,10.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris — Sommaire du numéro 2232 du 13 Janvier 1900.

GRAVURES: La guerre du Transvaal: Armée anglaise: Télégraphe optique entre Frère et Ladysmith.

La Russie en Chine: Port-Arthur: Entrée de Port-Arthur. — Talién-Wan. — Port-Arthur. — Vues panoramiques. — Route de Talién-Wan à Moukden — Zuyao. — Carte de la région de Port-Arthur.

Départements (Saint-Etienne): Les troubles dans les rues (Place Marengo).

L'Anniversaire de Bapaume: Départ des Sociétés pour le cimetière.

Exposition de 1900: Vue panoramique de l'Exposition.

Le Champ de Mars à travers les âges: Le Champ de Mars, l'Ecole militaire et la Plaine de Grenelle en 1760. — Fête donnée en 1792, pour la commémoration de la Prise de la Bastille. — Combat des jeunes élèves de la Patrie, au Champ de Mars, pour la Fête des Victoires, en Octobre 1793. — Distribution des aigles au Champ de Mai, le 1^{er} juin 1815.

Paris: La crise du charbon: Le Charbonnier. — Portrait: Le Dr Lacassagne, médecin légiste lyonnais.

Vieilles coutumes: La Fête des Rois, sous Louis XIV.

Portraits (Nécrologie): L'amiral Forget. — M. Charles Lévêque. — M. Paul Sédille.

Turquie d'Asie: Les prisonniers politiques tures, à Tripoli.

Beaux-Arts: Repas du Soir, tableau de M. Paul Pascal.

TEXTE: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés: Chez les Keub's, par Léo Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — La crise du charbon, par L. de Montarlot. — Dépeçages de cadavres, par Goron. — La Russie en Chine, par J. Hess. — Exposition de 1900, par G. Lepôtre. — Le Champ de Mars à travers les âges. — Courses, par Archiduc. — Semaine illustrée, par Noël Nozeroy. — Sport, par A. Wimille, etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Chronique des livres, Vélodipédie, etc.

Nouvelle illustrée: Un Dîner de Fiançailles, par J. Dantreville, illustrations de J. Simont-Guillém.

Le numéro 50 centimes.

SAINTE-NICOLAS. — 21^e année. — Sommaire du n° 6 — du 11 Janvier 1900.

Un Poisson merveilleux (Em. Dupuis). — Petit Marsouin (Capitaine Danrit). — Les Perles d'Olga (Liane). — Tours de cartes. — Les Yeux de Gisèle (fin) (Ch. Aubert). — Tirelire aux devinettes. — Boîte aux lettres.

Illustrations de Wilhem Hauff, Paul de Sémant, L. Valvèrane, P. Kauffmann, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements: Paris et départements Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 141^e livraison (13 Janvier 1900).

Le Mystère de la Chauve-Souris (1804), par Gustave Toudouze. — Voies ferrées modestes, par Daniel Bellet. — Pour la fête de maman, par Auguste Latouche. — Les Deux Henri, par François Deschamps. — Les secrets de la Prestidigitation: Voyages et disparition d'une quille, par St-J. de l'Escap.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois 11 fr.

Le numéro: 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 2 (13 Janvier 1900).

1° Aragon et Valence, par M^{me} Jane Dieulafoy.

2° A travers le monde: Le passé, le présent et l'avenir de l'île de Sein.

3° Aux pays inconnus: Le Capitaine Sverdrup au Groenland, par Charles Rabot.

4° A travers la nature: Le thé de Formose. — La Faune obscuricole, par Henri Coupin.

5° La lutte économique: Le canal des deux mers. — De l'Atlantique à la Méditerranée. — Son double avantage commercial et militaire.

6° L'Expansion Coloniale: Le « Cecil-Rhodes » le premier vapeur du lac Tanganyika.

7° Livres et Cartes.

8° L'armée autour du monde: Russie: Formation de corps d'armée au Caucase et au Turkestan. — Allemagne: Mise en essai de mitrailleuses dans les bataillons de chasseurs. — Le nouveau camp d'instruction de Biedusko. — Angleterre: Observations sur l'emploi de l'artillerie. — La Cordite.

Abonnements: France Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 76, boulevard Saint-Germain Paris.

DERNIÈRE LOCALE

Au 7^e de Ligne

Ce soir, à 2 heures, le général Blanq, commandant la 65^e brigade d'infanterie, a passé en revue les troupes de la garnison.

Auparavant, le colonel du 7^e a présenté le drapeau aux jeunes soldats, et a prononcé quelques paroles patriotiques.

Ensuite le général Blanq a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le sous-intendant Goudal et au capitaine Latapie de Balaguier.

Puis, les troupes ont défilé devant le général.

Tribunal correctionnel

Audience du 11 janvier 1900

Neuf chasseurs viennent chercher une condamnation variant de 25 à 50 francs d'amende.

Contrebandier. — Le sieur Baria Julien, âgé de 46 ans, né à Marminiac, cultivateur à Cazals, comparait devant le tribunal correctionnel pour colportage d'allumettes de contrebande.

Baria qui est récidiviste, est condamné à 300 fr. d'amende.

A cette audience, est appelée une affaire en diffamation intentée par M. Dauchez, secrétaire général à la Préfecture, contre le *Rappel Socialiste*, pour un article paru dans ce journal, samedi dernier.

Le gérant du *Rappel Socialiste* fait défaut. Le tribunal le condamne à 6 mois de prison, 100 francs d'amende, 1 fr. de dommages-intérêts, et à l'insertion du jugement dans le prochain numéro du *Rappel Socialiste*.

LA VIGNE D'AUJOURD'HUI

ET

LA VIGNE DE L'AVENIR

Instructions pratiques sur la Plantation et la Culture des Vignes greffées et des Producteurs directs, publiées sous le patronage de l'Union des Ampélophiles du Midi.

En vente à l'imprimerie

du « Journal du Lot » Cahors.

Prix, franco par la poste 0,30.

Travail religieux facile, agréable, à faire chez soi offert à dames, dames et MM. désirant utiliser lucrativement leurs loisirs. Rapport de 60 à 100 fr. par mois selon production. Ecrire: *Entreprise nouvelle « Au Sacré Cœur »*, 113, rue Caulaincourt, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

IV

L'AMOUR A LA MODE

Et avec un geste de mauvaise humeur il murmura :

— Ces imbéciles ne peuvent même pas s'acquiescer convenablement d'un message, à ce qu'il paraît.

— Il ne faut attribuer cette méprise qu'à la similitude de nos noms, c'est souvent un ennui ! — dit Bertie.

— Ce n'est pas à moi que vous devez le vôtre, monsieur, vous le tenez de votre mère, — répondit aigrement le vieillard.

Bertie s'était imprudemment avancé sur un terrain particulièrement désagréable à son père.

— L'un ou l'autre, c'est sans conséquence, — murmura Cecil, décrivant avec sa main une ligne droite irréprochable. — il serait vraiment extraordinaire, vous en conviendrez, qu'on consultât un enfant sur le choix de son nom, alors qu'on l'a mis au monde sans solliciter son autorisation préalable. Permettez-moi de vous saluer, monsieur.

Et il se retourna pour regagner le château, mais son père l'arrêta, il comprit que son accueil avait été rien moins que courtois, crime cent fois pire aux yeux de Royallieu que l'indifférence inexplicable qu'il manifestait à son fils.

— Vous avez gagné le vase hier, paraît-il ? — demanda-t-il en s'arrêtant dans sa promenade le dos voûté, mais tenant haut sa tête sévère aux cheveux argentés.

— Je n'ai rien gagné du tout, c'est le Roi qui a triomphé.

— Raisonnement absurde, monsieur, — dit le vicomte de sa voix sonore et cependant malicieuse, — le meilleur cheval du monde peut se casser les reins s'il est mal monté, et telle rosse a gagné plus d'une fois quand elle était bien conduite. L'arrivée a été dure, m'a-t-on dit, n'est-ce pas ?

— Oui... un peu. Mais j'ai joué serré. Les terres labourées n'étaient pas difficiles.

Lord Royallieu sourit d'un air maussade.

— Je sais ce que sont les labours du comté, — dit-il en jetant un regard de ses yeux de faucon sur le paysage où jadis, il y avait longtemps, il avait si souvent conduit la chasse alors que le Roi George, Waterford, les Berkeleys et tant d'autres se ralliaient à la fanfare du cor de Royallieu. — Et vous avez gagné beaucoup avec vos paris ?

— Pas mal, je vous remercie.

— Vous n'en serez pas plus riche d'un sou dans huit jours ! — répliqua le vicomte avec une ironie âpre et mordante.

Il ne pouvait s'empêcher de lancer des

bottes furieuses à l'homme qui le regardait avec des yeux si cruellement semblables à ceux d'Alan Bertie.

— Vous jouez cinq livres le point et vous mettez cinq cents livres sur la levée, ma-t-on dit, au whist à votre club... joli jeu pour un cadet !...

— Jamais je ne parie sur la levée, ça gâte le jeu, on sacrifie la partie à la levée. Nous parions toujours sur la partie, — dit Cecil avec une douce langueur.

La douceur de son caractère était à l'épreuve des assauts furieux que son père livrait à sa patience.

— Après tout, vos paris m'importent peu, monsieur ; mais vous vivez comme un Rothschild, alors que vous n'êtes qu'un mendiant.

— Que ne suis-je un mendiant, hélas ! Ces gens-là ont toujours quelque réserve, dit-on, et leur tailleur ne les ennue pas beaucoup. Heureux gens, dont l'unique souci consiste dans l'arrangement plus ou moins artistique de quelques guenilles, — murmura Bertie, dont l'imperturbable sérénité n'était jamais troublée par l'amertume de son père.

— Votre vœu sera peut-être bientôt exaucé alors, — riposta le vicomte se laissant aller à la colère qu'il exhalait souvent sans raison contre chacun, mais jamais cependant avec plus d'amertume que contre le fils qu'il haïssait.

— Vous marchez droit à la misère par une route royale. Je vis loin du monde, mais le bruit de votre existence tapageuse arrive jusqu'à moi, monsieur. J'entends dire qu'il n'y a pas un de vos camarades de la Garde... pas

même lord Rockingham, qui vive avec autant d'imprudence que vous. Vous avez les meilleurs chevaux de Londres, paraît-il, et le luxe de vos maîtresses fait scandale; on ajoute même que personne ne joue d'une manière plus folle que vous et que mieux que personne vous savez jeter l'or par les fenêtres. Vous êtes cité, car vous menez un train de millionnaire, monsieur; et qui êtes-vous donc, s'il vous plaît? Un pauvre à ma charge pour le moment, à celle de votre frère Montagu quand je ne serai plus... un pauvre couvert de clinquant; la mendicité dorée pour recouvrer la pauvreté quand vous aurez vendu la commission que vous a donnée la Reine, la réputation momentanée d'homme à la mode pour retarder la banqueroute finale! Vous êtes pauvre, monsieur... et vous êtes dans la garde !

Cette grossière et cruelle ironie se faisait jour avec une méchante et mordante malignité, flagellant et humiliant l'homme, victime de la propre folie et de l'extravagance du vicomte.

Une légère rougeur colora la figure de son fils pendant qu'il écoutait; mais Bertie se contenta et ne laissa percer aucun signe d'émotion, d'impatience ou de colère.

Il souleva de nouveau son bonnet, non par ironie, mais avec un mouvement de sérieux respect, totalement contraire à ses habitudes.

(A suivre.)

